



MENSUEL, numéro 1 - 15 mai 1980 - 1,50 francs.  
Édité par la Fédération Française des Motards en Colère.



Depuis longtemps, nous avons envie de le faire ce journal... un nouveau journal, plein d'informations sur la lutte des motards (normal, il est édité par la F.F.M.C. !), un journal au juste prix, notre but n'étant pas de procéder à un nouveau racket mais de vous tenir informé des actions en cours et de vous permettre, en toute liberté, de faire entendre votre voix, trop souvent étouffée jusqu'à présent.

Et bien voilà, c'est chose faite ! Grâce au concours de motards de toute la France, nous vous présentons ce premier numéro. Il doit nous rassembler, nous faire réfléchir et agir ensemble, encore mieux, pour que puissent vivre la moto et le phénomène associatif motard.

Ce journal doit nous aider à développer la lutte en donnant le maximum d'informations pour nous permettre de convaincre nos interlocuteurs de la discrimination et des injustices qui nous frappent.

Un dernier mot... ce journal est notre journal ; il ne vit que pour nous, les motards, et grâce à nous, alors prenons la peine de faciliter sa diffusion, d'écrire des articles ou de faire des commentaires et, bien sûr, de le lire...



#### SOMMAIRE

- page 2 : Editorial  
Liberté d'expression  
Opération «Dossiers de l'écran»
- page 3 : Permis de conduire
- page 4 : La mutuelle des motards  
Informations régionales
- page 5 : La vignette de la colère

- Libre opinion  
24 h du Mans - 24 h du froid
- page 6 : Moto-Journal - Moto-Revue :  
Quel jeu jouent-ils ?  
Informations régionales
- page 7 : Autoroutes : aujourd'hui 40 %  
demain 100 %  
Informations régionales
- page 8 : Rappel : les 16 heures du Havre  
Informations régionales

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Directeur de la publication :

Jérôme Lambert

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Maldonado

Rédacteurs adjoints :

Michel Beck

Bertrand Hug

avec la collaboration de :

Rémy Harmat, Claude Beneton, J.B. Santucci, Josiane Bartolome, Philippe Touze, Xavier Dépré, Michel Noël, Marc Doisy, Annie Clément, M. Bouchet, Christian Mermoz.

Ce numéro est vendu en détail 1 f 50. Nous pouvons t'envoyer directement les prochains numéros à ton adresse si tu groupes les commandes par 10 exemplaires, en joignant un chèque de 15 f. (minimum). Rien ne t'empêche après les avoir reçus, de devenir un diffuseur et d'écouler parmi tes copains, tes connaissances ou même dans la rue les 9 numéros en plus du tien ! Ce sera un moyen original de faire connaître notre journal. Chaque correspondant régional de la F.F.M.C. peut nous commander les numéros du journal par 100 exemplaires. Ils leur seront facturés 1f. le numéro ; les 50 cts de la vente restent dans la caisse régionale de la F.F.M.C. pour aider à financer les campagnes de revendications (tracts, affiches, location de sono, etc...).  
*Pour toute correspondance : F.F.M.C., 75, rue Pernety - 75014 PARIS.*  
*Commission paritaire en cours.*



## EDITO

### HALTE AU RACKET

Il est certain que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est la vignette et les nouveaux permis. Face à ces dernières mesures, le monde motard s'est réveillé, a pris conscience qu'on risquait d'assassiner la moto ; le racket des assurances (entre 6000 et 9000 francs parfois même plus) le montre bien. Il est facile de démontrer que les pouvoirs publics et certains trusts ont déjà compris que les motards représentent un gibier de choix et que l'on pouvait leur faire payer très cher ce qui constitue leur loisir et leur moyen de locomotion qu'est la moto.

Lorsque l'on sait que 58 % des jeunes motards gagnent entre 2000 et 3000 francs, c'est d'autant plus scandaleux car ça tente à vouloir les dissuader de continuer à faire en toute liberté de la moto. La moto est donc directement menacée par ce racket et si nous ne luttons pas efficacement, elle disparaîtra.

Chaque motard est concerné même celui qui a son permis car les assurances moduleront leurs tarifs en fonction des nouveaux permis, la vignette descendra aux 125 et doublera chaque année. Rappelez-vous également que dans les années 50, ils avaient réussi par le racket des assurances et du permis (licence) à faire disparaître le 125 scooter.

A vous de choisir si vous voulez rester des vaches à lait jusqu'à ne plus avoir d'argent pour entretenir votre moto ou vous battre à nos côtés, car aimer la moto c'est aussi la défendre contre tous les «GERONDEAU» et Cie.

**Le Président de la F.F.M.C.**  
**Jean-Marc Maldonado**

### LIBERTE D'EXPRESSION A LA TELEVISION ET SUR LES RADIOS

Le fait le plus significatif est que l'on entend souvent parler les journalistes des motards mais que jamais on ne laisse ceux-ci s'exprimer sur les écrans.

Cette censure grotesque est dictée par les pouvoirs publics qui ne tiennent pas à ce que les motards parlent car ils auraient trop de choses intéressantes à dévoiler aux téléspectateurs et auditeurs.

On parle des atteintes aux libertés d'expression dans beaucoup de pays, ce qui est vrai, mais la France pourrait de temps en temps balayer devant sa propre porte. Censurer une partie de sa jeunesse comme elle le fait, c'est oublier que c'est en réprimant et en ne laissant pas les jeunes s'exprimer que l'on fait le plus ressortir la vérité. Un Gouvernement qui n'a rien à se reprocher n'agit pas comme un dissimulateur avec la complicité des radios et télévisions.

### OPERATION : «Dossiers de l'Ecran»

Depuis six mois, les courriers se succèdent pour obtenir une émission consacrée aux problèmes des motards : vignette, nouveaux permis, assurances, etc... A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse. Nous avons demandé dans un précédent courrier une réponse avant le 1er avril 80 ; devant ce refus de négocier, nous avons décidé que le mardi 13 mai et le mardi 20 mai à 21 h 30, pendant le déroulement des dossiers de l'écran, au moment où passe le générique où l'on

demande aux téléspectateurs d'appeler, les motards, dans toute la France, décrochent leur téléphone et appellent au numéro indiqué sur leur poste de TV pour réclamer une émission sur les problèmes des motards et ce deux semaines de suite et ainsi forcer Armand JAMMOT à nous l'accorder.

Alors, tous à vos téléphones ces jours-là et n'ayez pas peur d'appeler plusieurs fois de suite.

## C'EST PAS PERMIS....

**O**N l'attendait, il est là... Le nouveau permis ou plutôt les trois nouveaux permis. Depuis le 1er mars, ils sont mis en application à grand renfort de publicité dans la presse et les médias. Certes on ne peut tirer, au bout de quelques semaines d'application, des conclusions pratiques sur le passage de ces nouvelles épreuves, on ne peut que dire ce que nous crions bien haut depuis des mois en espérant enfin nous faire entendre. A cet effet une délégation de la FFMC et de l'ADECA (Association pour la Défense de l'Enseignement de la Conduite Automobile) a été reçue, début avril, par l'ensemble des quatre groupes parlementaires à qui nous avons remis un dossier. Nous attendons depuis des réactions à notre démarche et nous n'avons de cesse de les interroger et de leur faire prendre leurs responsabilités. Mais nous ne devons pas nous borner à cela. Lors des Assises du Havre, le mouvement motard avait décidé, en association avec l'ADECA, de faire passer le permis A3 (le super permis) à prix coûtant, sans profit. Cette initiative ne va pas sans poser de nombreux problèmes techniques : il faut pouvoir disposer d'une aire d'évolution importante

pour les motos, et bien entendu, de machines pour faire passer ce permis. Des négociations déjà bien avancées sont en cours avec les responsables de l'ADECA et nous espérons bientôt, surtout si votre aide et vos idées viennent à point, pouvoir vous offrir les moyens de passer à moindre frais votre permis et pour ceux qui l'ont déjà, des circuits pour s'entraîner et se perfectionner. Mais attention, toutes ces démarches que nous entreprenons ne signifient pas que nous enterrons le combat contre ce nouveau permis-suicide ; bien au contraire, si nous réussissons à arracher aux grands centres de formation (les boîtes à fric) le monopole du passage des permis, nous enlèverons alors les raisons d'être essentielles du permis qui sont de faire le jeu des super-centres «d'enseignement» de la conduite. D'autre part, afin de sensibiliser le grand public, nous comptons organiser des manifestations avec meetings, en apportant les preuves du massacre que seront les nouveaux permis. Nous tenons les Hautes Instances des Pouvoirs publics pour responsables de chaque motard tué, tant à cause des infrastructures routières qu'à cause de la formation clownesque et dangereuse (le bourrage, comme l'on bourre les poulets aux hormones pour être à point le jour de

l'examen et après à Dieu va.....).

La lutte continue et doit s'amplifier pour obliger, là aussi, les pouvoirs publics à retrouver la raison.

Monsieur GERONDEAU nous charrie les morts par centaine, vision apocalyptique de la jeunesse qui meurt sur les routes, son augmentation est d'autant plus horrible qu'elle est fausse, qu'elle s'appuie sur un sentiment noble, pour développer une thèse allant à l'encontre objectivement des buts apparents. 37 % de morts en plus disait-il.....mais ces chiffres étaient sortis de son chapeau (les statistiques officielles de la gendarmerie et des CRS n'étant pas publiés), ces 37 % n'étant pas corrigés par l'importante hausse du parc moto d'une année sur l'autre. Veut-on nous faire croire que les morts sont les responsables ? A qui profite le crime ? aux assurances, aux grands centres de passage de permis, à l'Etat qui vous impose de plus en plus au nom de la sacro-sainte sécurité sans pour autant lever le petit doigt pour ne serait-ce qu'aménager le réseau routier. Alors, Monsieur GERONDEAU, ne nous faite pas croire que d'un côté ou de l'autre, étant directement l'instigateur de ce permis circus, vous n'en tirez pas profit ?



## F.F.M.C. TOULON

La manifestation prévue au Castelet pour le MJ 200 a bien eu lieu malgré les cris de rage de certains journaux peu scrupuleux de rapporter les faits dans leur intégralité. Le but poursuivi étant de mettre un frein au racket sur les circuits : droits d'entrée prohibitifs, sandwich et boissons plus chers que chez «Maxime».

Nous ne serons plus des pigeons. Les copains ont réussi à faire descendre le prix d'entrée à 60 francs le dimanche. Il faut ajouter que c'était la première manifestation de ce type, qu'ils ont demandé aux organisateurs du circuit Paul Ricard qu'il y ait concertation sur le droit d'entrée aux grandes courses et qu'ils attendent le résultat pour le Grand Prix de France. **Pour soutenir leurs actions : rendez-vous tous les vendredi soir à Toulon, place de la Liberté - de 18 h 30 à 19 h 30.**

**Vous pouvez également appeler : Jean-Baptiste au 94 48 24 ou Patrick au 25 72 25**

## F.F.M.C. DOLE (JURA)

Les motards Dolois dans l'action depuis le mois d'octobre 79, n'ont cessé de se battre contre les dernières mesures des pouvoirs publics :

A LONS-LE-SAUNIER : manif et collecte au profit des petites soeurs des pauvres, occupation des péages à BESANCON et à GENDREY : près de 300 voitures passent gratuitement, opération «peinture-parc-mètre»...

Présents à toutes les manifestations nationales, notamment à Lyon et au Castelet.

Pour tous les motards qui ne se sont pas encore joints à leur mouvement et qui désirent se renseigner : tous les **vendredi soir à 20 h 30 : MJC de DOLE.**

## F.F.M.C. ORLEANS

Nous sommes un groupe de motards qui travaillons dans une entreprise d'environ 1 400 personnes (John Deere). Nous avons décidé de nous organiser au sein d'un moto-club car sur Orléans les trois moto-clubs déjà existants ne correspondent pas à ce que nous en attendions.

L'un est le moto-club de l'écurie d'Orléans (affilié F.F.M.C.) et les deux autres, des moto-clubs de concessionnaires moto qui traitent un peu les gars en assistés. Nous n'existions malheureusement pas encore lorsqu'il y a eu les manis de motards à Orléans. Nous pensons qu'il y a un énorme travail à faire dans la région (comme partout) tant auprès des motards que du grand public. Le 11 mai nous organisons un rallye promenade aux environs d'Orléans qui nous servira de tremplin pour lancer la F.F.M.C. dans la région.

**Pour renseignements et vignettes : Jean-Luc Adamy - 22 rés. Haute Croix 45800 St-Jean-de-Braye, ou téléphonez le soir : José Bouchet - 44 86 79.**

# LA MUTUELLE DES MOTARDS

## LE REVE OU LA REALITE DES VAINQUEURS

La mutuelle des motards a existé il y a près de 20 ans. Il n'était donc pas utopique de tout aux délégués des Assises du Havre d'envisager et d'inscrire sa création parmi les 16 mesures adoptées. D'autant que l'engouement actuel pour la moto est réel : on note une augmentation du parc de plus 19 % pour la seule année 1979.

### D'ABORD COMPRENDRE

Pour bien appréhender le sujet, nous devons nous placer en situation d'assureur, ensuite posséder deux notions indispensables :

- l'assurance est à la fois une discipline juridique et une branche de l'activité économique (la notion de profit n'échappe pas aux compagnies derrière lesquelles se profilent les banques) ;
- la mutuelle puise ses sources dans des notions de fraternité, de solidarité et de responsabilité de ses adhérents. La Mutualité fut d'ailleurs le moteur du système de Sécurité sociale que nous connaissons aujourd'hui.

Le postulat de la mutuelle est donc : Mutuelle la sécurité à prix coûtant.

### COMMENT ALLONS-NOUS NOUS Y PRENDRE ?

Les assurances, en France, sont placées sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances qui fixe, dès le départ, leurs obligations :

- un fonds d'établissement fixé par l'article R 322.44 d'un montant de 4 000 000 F,
- l'agrément ministériel au vu d'un dossier conforme.

D'autre part, pour l'installation de notre mutuelle nous aurons besoin :

- d'un local pour abriter la mutuelle,
- d'un personnel professionnel et compétent dans le domaine de l'assurance,
- d'assurer notre propre mutuelle (c'est la réassurance),
- d'une gestion et d'un fonctionnement par informatique.

Par prudence, nous pourrions nous permettre de définir, dans les statuts de la mutuelle, le profil de sociétaire, les modes d'adhésion et de radiation.

Cela signifie, au plan financier, un engagement de près de 5 000 000 F, c'est-à-dire une participation fondateur de 20 000 motards plaçant 250 F chacun.

Une telle mise de fonds exige, bien entendu, que chacun soit garanti, par exemple par le certificat d'un huissier et le contrôle rigoureux d'un cabinet d'expert comptable et de commissaires aux comptes.

### EN SOMMES-NOUS CAPABLES ?

Sommes-nous en mesure d'établir dans chaque région la liste de motards fermement disposés à devenir les fondateurs de leur mutuelle ? N'oublions pas toutefois le plus important : 10 000 sociétaires cotisant à la mutuelle pour un contrat annuel de 2 000 F, cela correspond à la gestion de 2 milliards d'A.F. par an.

Ce calcul fort simple, les compagnies l'ont fait bien avant nous, c'est pourquoi l'annonce aux Assises de notre volonté de créer notre mutuelle les inquiète, car n'oublions pas qu'un motard n'assure pas seulement sa bécane... Comme le disait très justement un courtier de nos amis : «Les compagnies nous parlent toujours de leurs difficultés, jamais de leurs gains».

Une seconde solution, dans laquelle nous ne courrons aucun risque financier nous a été présentée. Elle consiste à créer un groupement en consortium de 4 compagnies, dont une société de courtage assure la centralisation (commission environ 16 %). La F.F.M.C. peut négocier une convention.

### LA REPONSE NOUS APPARTIENT !

Chaque motard consulté doit répondre.

Nous pouvons réussir et faire une fois encore la démonstration que la SOLIDARITE et l'AMITIE sont la force réelle de notre mouvement. Nous devons réussir, parce que nous avons le moral des VAINQUEURS.

M. BECK



Où en sommes-nous ? Lors des Assises du Havre, la F.F.M.C. a lancé un appel au boycott de la vignette. Par ailleurs, elle a décidé l'édition de la vignette «du bras d'honneur» afin de permettre le financement du collectif d'avocats qui défendra, individuellement ou collectivement et sans distinction, chaque copain motard qui refusera en novembre d'acquitter la vignette moto. La vignette de la colère qui est en vente depuis deux mois à déjà été vendue à 24 000 exemplaires. Un beau succès et ce n'est pas terminé. Nous comptons sur vous tous pour la faire connaître car elle permet également de mesurer la solidarité du mouvement motard et de savoir si un grand nombre de copains soutiennent notre action.

Elle est vendue 5 francs ; on peut se la procurer soit chez les responsables de régions, soit en écrivant à la F.F.M.C. : 75, rue Pernety 75014 Paris. (joindre une enveloppe timbrée et un chèque du montant de la somme).

#### Les comptes maintenant :

Il existe un compte national de la F.F.M.C. situé à la Société Générale - 2, place Léon Meyer au Havre (76600).

Numéro de compte : 3.726 309 8 - somme en caisse au 1er mai : 11,5 millions AF. Ajoutez à cela 5 millions qui ne sont pas encore rentrés des régions. Cet argent est aussi le vôtre, sachez-le !

### LES 24 HEURES DU MANS OU LES 24 HEURES DU FRIC

Le départ est donné, au premier tour : en tête l'A.C.O., suivi de près des vendeurs de sandwiches, roue dans roue, avec Moto-Journal et Dame Pipi ! Mais que se passe-t-il, on nous annonce un incident sur le circuit : la FFMC aurait pris le départ mais pas dans le même sens que les autres. Il est que pour une fois tout ne s'est pas déroulé comme l'auraient souhaité les faiseurs de fric : après une manifestation pacifique et calme, sur le coup des 11 heures, qui a conduit à une négociation entre la FFMC et l'ACO, un accord est intervenu pour un prix d'entrée à 60 francs au lieu de 75 francs initialement prévus, en outre devant la Municipalité du Mans, qui servait uniquement de médiateur et les journalistes du Figaro, témoins de la rencontre. Il a été décidé une table ronde entre la FFMC et l'ACO pour rencontrer les Ministères concernés par les courses, et le Ministre des Sports également vice-président de l'ACO afin d'obtenir un retrait de la TVA sur les billets d'entrée.

Les copains sont donc rentrés à l'entrée principale pour 60 francs.

Une heure après, l'ACO profitant qu'il n'y avait plus de manifestants, a remis ses prix à 75 francs. Mais cette malhonnêteté n'a pas profité, bien vite les copains ont remanié.

Les CRS et Gendarmes eux-mêmes ont critiqué la manoeuvre qui risquait de provoquer des incidents. Devant la pression des motards, l'ACO est revenu à son accord pour toute la durée de la course. Heureusement que les motards sont restés calmes et responsables car une telle provocation aurait pu conduire au pire.

Nous sommes pour que la course moto continue mais pas à n'im porte quel prix sinon les copains ne pourront plus y aller et ce sera la mort du sport moto. «Super-Moto-Journal» qui n'était même pas présent ni aux manifs ni à la négociation, a volé au secours de l'ACO en ne publiant que les communiqués de l'ACO et en censurant la vérité au lecteur. Mais demandez donc à ces gens-là qu'ils publient leurs comptes. **Rendez-vous pour le grand prix de France et le Bol d'Or.**

### QU'EN PENSES-TU ?

**A**VEC ce premier numéro, nous ouvrons les colonnes d'une rubrique de libre opinion ouverte à tous : **FFMC POURQUOI ?** Septembre-octobre 79 des motards en mouvement depuis plus de deux ans décident de se donner les moyens de faire aboutir les revendications avancées depuis des mois dans des luttes épisodiques et mal coordonnées. Le problème était de rassembler pour donner plus de poids à nos thèmes de lutte et des moyens pour obtenir des résultats. La FFMC est née pour cela mais la première étape franchie, il reste beaucoup à faire pour nous permettre d'être une force réellement mobilisable partout dans le même sens à un même moment. Il reste à faire participer chacun et chacune d'entre nous au maximum à l'élaboration du travail que nous entreprenons tous ensemble. La FFMC ne peut avoir de poids que par vous et que pour vous ! ayez conscience et ne vous laissez pas piéger par des discours de division, on connaît bien leurs origines et leur finalité. La FFMC existe, elle l'a prouvé déjà à maintes occasions, mais cet outil nous appartient ; qu'allons-nous en faire ? et comment ? s'organiser plus encore ? quelles actions entreprendre ? Tant de questions et j'en oublie, auxquelles il nous faut pouvoir répondre pour avancer dans une voie que nous devons fixer ensemble. Chaque avis nous est précieux, chaque aide aussi, alors n'hésitez pas à nous écrire, (FFMC, 75, rue Pernety 75014 PARIS), à devenir des correspondants de la FFMC dans votre ville ou votre région. La tâche est lourde mais il faut avoir conscience de l'importance qu'elle peut avoir dans un monde où chacun a plutôt tendance à se reposer sur son voisin pour attendre que les choses s'améliorent ; les motards peuvent montrer une voie nouvelle, celle de la responsabilité collective que nous sommes capables d'assumer ensemble.

Jérôme LAMBERT

## COMITE DE MOTARDS DE MONTBELIARD F.F.M.C.

Deux motards de Montbéliard et un motard de Luxeuil se rendirent aux Assises F.F.M.C. du Havre. Dès la fin des Assises, le Comité de Montbéliard adhéra à la F.F.M.C., partageant toutes les actions décidées au Havre, tout en restant Comité de Motards Pirate. Depuis Le Havre, des contacts furent pris avec Mulhouse, Chaumont, Dôle, Besançon.

La prochaine manif est prévue le 1er mai à Montbéliard.

Le Comité des Motards du pays de Montbéliard se réunit tous les jeudis à 20 heures dans l'ancienne mairie - salle 6 à Audincourt (25400).

La dernière manif a eu lieu à Besançon le 12 avril avec les motards de Besançon, Dôle, Montbéliard, Vesoul, Luxeuil : passage à la télé et radio régionale, nous avons fait brûler un cercueil représentant Gerondeau et la vignette dans la zone piétonne de Besançon (2 heures à brûler) avec distribution de tracts.

Nous avons été contactés par une radio pirate locale et nous avons fait une émission sur les problèmes motards tous ensemble. L'expérience sera renouvelée. Voilà. Ici nous sommes plusieurs motards qui nous battons toujours contre un gouvernement débile et qui nous prend pour des vaches à lait. Ce n'est qu'un début, continuons le combat.

Quelques numéros de tél. et adresses dans l'Est afin de mieux vous organiser et vous regrouper :

**MULHOUSE** : M. TEVENOT - 16 (89)  
46 17 74

**BESANCON** : Gérard MONNIEN - 16 (81)  
50 13 97 ; Jean PETIT -  
16 (84) 74 23 73

**MONTBELIARD** : Rémi MARMAT -  
16 (81) 34 36 81

**LUXEUIL** : Pascal BETSCHEN - 16 (84)  
40 13 35

**VESOUL** : Christine NUGES - 16 (84)  
76 16 58

**CHAUMONT** : SOUACHA 52 - 16 (25)  
03 33 58

**MULHOUSE** : Charly CASTELLANI - 59  
rue du Cimetière 68720  
SPECHBACH LE BAS

**METZ** : Christian MERMOZ - 16 (8)  
766 73 12

## F.F.M.C. MARSEILLE

Leur manif du 1er mars a été bien ressentie par la population. Ils étaient aussi présents au Castelet au côté des copains de Toulon et de Lyon.

Pour tous les marseillais qui veulent les aider et s'informer : appelez (aux heures de repas et soir) : Serge Roulot au 78 34 44. Les rendez-vous sont le vendredi soir à 18 h 30 - place Jean-Jaurès - Marseille.



## MOTO-JOURNAL, MOTO-REVUE : QUEL JEU JOUENT-ILS ?

Nous avons la «chance» d'avoir deux grands hebdomadaires moto..... Saine émulation, concurrence nécessaire direz-vous, mais, là, détrompez-vous, cette «compétition» n'est que poudre aux yeux des motards : ouvrez une de ces publications et dites voir si vous êtes capables, à la lecture, de savoir laquelle vous avez entre les mains. C'est blanc bonnet et bonnet blanc : ainsi tout au long de notre lutte, ces journaux ont fait le jeu de la meilleure vente possible (couverture tape à l'oeil !, sur les permis, les assurances, etc...) tout en défendant en définitive les intérêts de ceux par qui ils existent : les gens qui se font du fric sur le dos des motards ; les assureurs, les importateurs, les organisateurs de compétition qui passent de la pub dans leurs journaux. Bien sûr, ces canards ne peuvent aller toujours à l'encontre des intérêts immédiats et objectifs de leurs lecteurs, ils sont pris entre deux feux, ce qui peut expliquer certaines attitudes en dents de scie. Ainsi, quand le mouvement motard s'attaque aux profiteurs au-delà des pouvoirs publics, on voit ces hebdomadaires avaler leur salive pour nous cracher à la gueule : on le comprend, ces publications participent directement au racket, elles en sont les supports «officiels», publicitaires.

Nous, personne ne nous tient, et nous disons tout haut ce que les motards pensent : nous souhaitons la disparition des requins du monde de la moto.

La censure, quasi-systématique, dont nous faisons l'objet dans Moto-Journal et Moto-Revue, , montre bien, si besoin était, dans quel camp ils se trouvent le plus souvent. On pourrait multiplier les exemples où ces journaux se sont fait épinglés : absents d'une manifestation, un journaliste signe pourtant un article la relatant (un article «tendancieux», il va sans dire).

Messieurs de la Presse, vous ne gagnerez rien en censurant, en essayant de décourager les motards de lutter ; si vous tirez trop sur la corde, la mort de la moto sera aussi votre mort. A moins que des intérêts «supérieurs» vous fassent agir -et penser aussi-, l'adhésion à une association dépendant pécuniairement du Ministère des Loisirs n'est peut être pas étrangère à ce que le rédacteur en chef de Moto-Journal (Busilet) monte en première ligne pour nous cracher dessus : dis-mois quels sont tes amis, je te dirais quel jeu tu fais ! Chacun sait aussi que l'annulation de la course du 31 août au circuit Bugati était acquise bien avant les 24 heures du Mans et pourtant Moto-Journal et Moto-Revue se prêtent au jeu de l'ACO, , désolé de ne pas avoir fait peut-être autant de bénéfiques qu'attendus, et qui accuse le Mouvement de revendication d'être responsable de l'annulation. On passe les communiqués de l'ACO mais pas ceux de la F.F.M.C. ! Personne n'est dupe ! Alors de quoi avez-vous l'air dans la rédaction de vos journaux. Tristes équipes, en vérité..... (à suivre, peut-être).

# ÇA ROULE POUR NOUS !

**AUTOROUTES :  
AUJOURD'HUI 40 %  
DEMAIN POURQUOI PAS 100 %**

**N**OUS avons rencontré, il y a quelques mois, un chargé de mission des cinq grandes compagnies d'autoroutes. Nous avons clairement exprimé notre désapprobation concernant les péages pour les motos et leur sécurité. Il nous paraît injustifié de ne pas faire la différence entre une moto et une voiture alors que cela se pratique entre un poids lourd et une voiture. A cette prise de position, nous avons annoncé que tant que cette situation ne serait pas changée, nous passerions gratuitement les péages d'autoroutes et cela dans toute la France. Il a été demandé 50 % de réduction et un aménagement, après concertation avec les usagers des autoroutes. Donc, depuis quelques mois, les copains se rendant aux manifestations ne payent plus les autoroutes, occupent les péages. Nous avons annoncé que pour les grandes courses de moto, l'autoroute serait gratuite pour les motards, même si les pouvoirs publics

ne l'avait pas concédé. Que s'est-il alors passé ? Les pouvoirs publics ayant reconnu l'injustice et constaté que tous ces jeunes n'étaient pas décidés à se laisser faire et risquaient d'entraîner derrière eux les automobilistes, ont finalement, par la voix du Ministre des Transports, annoncé 40 % de réduction sur Paris-Marseille.

Ceci devait constituer, à notre avis, une amorce pour arriver aux 50 % de réduction sur tous les réseaux. Mais nous ne pouvons tolérer que les autres motards empruntant d'autres autoroutes payent plein tarif, et tant que les 50 % n'auront pas été instaurés par toutes les compagnies d'autoroute de France, nous occuperons et nous passerons gratuitement les péages. Sachant que le Gouvernement a reconnu publiquement l'injustice, nous espérons que les autres compagnies en feront autant et en tireront les conséquences qu'il se doit.



## FFMC - MAINE ET LOIRE

A Angers, à Saumur, la FFMC est là..... Tous les copains de la région désirant se battre efficacement et sympathiquement contre tout ce qui rend la pratique de la moto plus difficile, plus chère encore : permis, assurances, vignettes, etc..... sont attendus pour venir travailler ensemble à cela.

Ils organisent déjà la diffusion de l'information et des rencontres-rallyes dans la région avec l'aide de M. Albert (Auto-Ecole à Angers).

Pour les contacts à Angers :  
Gael Maréchal ou Louis-Marie Defois, au 41.88.88.55 aux heures de bureau.  
Jimmy Haudet - rue Catelineau - 49 Ste Héralie en Auges  
pour les contacts à Saumur :  
Stéphane Belloeuve, 41.50.43.31 après 20 heures.

## FFMC - AUBE

La FFMC est désormais présente activement dans l'Aube et sa région. De nombreuses initiatives et le courage ne manquent pas. Une manifestation régionale a été organisée le 10 mai, à Troyes. Pour plus de renseignements et pour prendre contact, téléphoner à Maudriet au (25) 82.58.90 aux heures de bureau, ou écrire à la FFMC Aube, 7, rue des Moës - 10300 St Sautine.

## F.F.M.C. NORD

Nos actions futures :

- Obtenir par la Communauté Urbaine un terrain pour apprendre les permis moto en association avec les moto-écoles, et utilisation de ce terrain pour organiser des journées «sécurité» avec l'aide de la gendarmerie et des C.R.S.

- Obtenir des parkings moto à proximité des cinémas, des places publiques et du centre ville, parkings munis de barres pour fixer des anti-voil.

- Organiser des campagnes de sécurité à propos des «rétroviseurs», des «gravillons» et des autres dangers de la route.

- Constitution d'un dossier moto qui pourra être mis à la disposition de tout le monde (motard ou pas) avec les tarifs d'assurance, les prix des pièces moto, les nouveaux permis, etc...

- Organiser des journées de rapprochement «moto-public» pour éviter de continuer à nourrir le mythe de la «moto danger» et «motard voyou».

En conclusion, «favoriser et avantager la pratique de la moto par toutes ces formes» de toutes les façons autres que violentes bien sûr.

Pour se joindre à eux : Xavier Deprey - tél. 16 (28) 68 66 26 (Dunkerque).

## FFMC LE MANS

La manifestation des 24 heures du Mans a été organisée dans le calme et la responsabilité collective. Elle a permis de descendre le droit d'entrée à 60 francs. Vous trouverez tous les détails de la manif dans l'article consacré aux grandes courses. A signaler également que malgré le travail important de l'organisation de cette manif, il y avait un stand hors circuit où ils faisaient payer les boissons et les casses-croûtes à prix motard et que, de plus, ils assuraient le dépannage gratuitement des copains tombés en panne sur la route des 24 heures.

Grand coup de chapeau donc et bis répétita.

Pour les soutenir et les aider vous pouvez appeler : Philippe TOUZE, 28 69 23 (porte-parole de la région).

## FFMC HAUTE VIENNE

En accord avec les copains de la région de Dordogne, ils ont décidé de s'attaquer à l'usine de fabrication de vignettes (la vraie) qui est située à Périgueux. Manifestation, etc.....

De plus, des collages d'affiches, des distributions de tracts et une information sont prévus dans cette ville.

Ils précisent que la lutte coûte cher et que pour tous les copains qui veulent les aider financièrement et dans la pratique, vous pouvez vous adresser à Michel NOEL, au numéro de téléphone suivant : 75 84 54 (16 55 hors département) entre 11 h 30 et 18 h 30.

**F.F.M.C. PARIS**

Pour tous ceux qui se sentent concernés et désirent continuer la lutte, vous pouvez venir tous les vendredis à partir de 21 h à la Bastille où nous tenons un stand d'information.

*A noter que nous recherchons un local en région parisienne pour pouvoir nous réunir et travailler.*

*Un numéro de téléphone pour vous renseigner sur Paris et la région parisienne : 989.06.82.*

*Tous les copains pouvant aider matériellement (tracts, affiches, etc....) sont les bienvenus ainsi que tous les autres, d'ailleurs.*

**MOTO-LIBERTE - FFMC - LYON**

Ils continuent la lutte avec toujours autant de fougue. Leur dernière action leur a valu l'emprisonnement de quelques copains, signe que le pouvoir ne connaît que répression et prison aux multiples demandes des motards. Ils entendent continuer avec plus de force encore.

Leur manifestation du 23 mars à laquelle se sont associés de nombreux copains de province, était, par le nombre de ses manifestants, un succès retentissant.

Giscard n'a pas pu ne pas les voir et ce joyeux défilé s'est terminé par une opération «pissette» sur les murs du Cabinet d'Avocats de M. BARRE.

*Pour tous ceux qui se sentent concernés, rendez-vous tous les jeudi soir à 20 h 30 : 42 bis, rue Tranchet (FSGT) Lyon 6ème arrondissement.*

**FFMC MOTO-LIBERTE  
GRENOBLE ET MC RIVOIS**

Ils travaillent actuellement sur l'occupation des péages d'autoroute des compagnies privées qui n'appliquent pas les 40 % aux motards.

*Pour les aider, réunion du MC RIVOIS : tous les vendredi soir à 20 h 30 à la MJC de Rives et pour Grenoble : le mardi et le jeudi soir à 20 h 30 : 3, passage du Palais de Justice - 3ème étage.*

**FFMC LORRAINE**

Leur projet : fin juin, organiser une grande journée de la moto et dont le but est d'informer la population locale sur les problèmes des motards en même temps en associant la musique, groupe folklorique, théâtre de rue, projection de film. La ville choisie est Metz.

*Pour vous renseigner, MOTO change : 108, boulevard St Symphorien 57000 Metz - tél. : 763.41.80.*

Actuellement, six comités locaux sont en place : Metz, Nancy, Thionville, Forbach, Mayenne, Pont-à-Mousson.

*Vous n'avez que l'embarras du choix pour les aider et les soutenir.*

# IL RESTE BEAUCOUP

## A FAIRE

**LES 16 MESURES DECIDEES PAR  
LES ASSISES DU MOUVEMENT  
MOTARD - 1-2-3 FEVRIER 1980  
LE HAVRE**

- 1 -

Manifestation nationale le samedi 1er mars avec la participation de l'ADECA. Dépôt d'une motion nationale de protestation concernant les nouveaux permis moto auprès des préfectures de région.

- 2 -

Boycott des «super-marchés» du permis de conduire.

- 3 -

Création d'une association loi 1901 - composée de l'ADECA, de concessionnaires, de la F.F.M.C., pour le passage des permis au coût réel des frais engagés.

- 4 -

Propose la création d'un comité national des usagers de la route qui pourrait rassembler : auto-défense, F.F.M.C., etc...

- 5 -

Contact avec les syndicats d'enseignants et associations de Parents d'élèves pour l'enseignement, dès l'école, de la sécurité routière et des cours de code de la route.

- 6 -

Prendre contact avec les Ponts et Chaussées pour qu'il soit tenu compte des deux roues dans les aménagements routiers : graviers, points dangereux, etc...

- 7 -

Devant l'absence de réponse de M. Barre, à la demande d'audience du 26 novembre 1979, délégation à Matignon à l'initiative de la F.F.M.C. avec invitations aux députés et sénateurs qui accepteront de nous y accompagner.

- 8 -

La F.F.M.C. se propose de déposer la candidature d'un motard comme membre du jury du Festival de cinéma de Cannes.

- 9 -

Devant les taux excessifs des primes d'as-

surances, décision est prise d'installer une mutuelle motard auprès de la F.F.M.C.

- 10 -

Rencontre avec les organisateurs des grandes épreuves sportives moto-cyclistes (ex : 24H du Mans) afin d'obtenir une réduction des tarifs pratiqués à l'entrée comme sur les circuits. En cas de refus catégorique, entrée gratuite en force.

- 11 -

Action pique-nique dans les résidences secondaires des personnalités qui ont voté la vignette («Devinez qui vient dîner ce soir ?»).

- 12 -

A la suite de la réponse de M. Gérondeau, (la F.F.M.C. lui avait adressé une invitation pour les assises), prendre contact avec ses services :

- 1 - Faire l'étude des documents
- 2 - Proposition d'une rencontre
- 3 - En cas de refus, rendre public nos analyses et nos propositions.

- 13 -

Installation dans le cadre du comité de soutien des motards d'un collectif d'avocats (voir syndicat des avocats de France, afin de défendre les motards qui seraient inquiétés du fait de leur adhésion au BOYCOTT de la vignette décidée par la F.F.M.C.

- 14 -

La F.F.M.C. décide l'occupation des péages durant la période des départs et retours des grandes vacances de juillet-août.

- 15 -

Les motards participeront aux manifestations du 1er mai derrière les banderoles et les mots d'ordre revendicatifs de la F.F.M.C. Ils négocieront auprès des organisateurs du 1er mai leur place au sein du cortège.

- 16 -

Mise en place d'un bulletin de liaison de la F.F.M.C.